

↳ ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE CLERMONT-FERRAND



BIENVENUE À L'ENSACF

En vous accueillant à l'ENSACF, la communauté enseignante et le personnel administratif seront à votre écoute pour vous orienter. La réussite et le bien-être de nos étudiants constituent notre préoccupation principale et nous œuvrons au quotidien pour offrir les meilleures conditions possibles pour les études et la vie étudiante.

L'ENSACF délivre la Licence et le Master en architecture, l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), ainsi que le Doctorat en architecture en lien avec les Écoles doctorales de l'Université Clermont Auvergne. Vous pouvez également vous engager dans le double-cursus « Architecte-ingénieur », ou vers un DU de « Droit immobilier » grâce au partenariat avec l'Université Clermont Auvergne. Ainsi, les parcours sont multiples et peuvent s'enrichir de séjours d'études et de stages à l'étranger.

La vie de l'École est également rythmée par la culture architecturale. Ouverte au public, la médiathèque propose un fonds documentaire d'une grande richesse. Une salle d'exposition accueille divers événements : présentation des travaux d'étudiants, expositions diverses, bistrots d'architecture organisés par les associations étudiantes, etc. Les deux amphithéâtres

accueillent des conférences de grande qualité. La maison du directeur de l'ancien Sanatorium de Sabourin est dédiée à l'accueil de résidences pour architectes, cinéastes et artistes. Ces événements sont autant d'apports culturels et pédagogiques qui nourrissent les étudiants tout au long de l'année.

Les 8 associations étudiantes contribuent pleinement à la vie de l'École à travers notamment des activités sportives, culturelles, d'animation, de réflexion, une coopérative d'achat et l'engagement environnemental !

Près de 650 étudiants, plus de 80 personnels enseignants et 40 administratifs se côtoient chaque année à l'ENSACF, dans une ambiance de travail dynamique, stimulante et un environnement d'exception !

DÉCOUVREZ L'ÉCOLE



UNE ÉCOLE DANS UN ENVIRONNEMENT UNIQUE

L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) est l'une des vingt écoles d'architecture françaises dépendant du ministère de la Culture.

L'École est fondée en 1970 sous la forme d'une unité pédagogique autonome. Elle est d'abord installée dans l'ancienne Halle aux grains de Clermont, puis de 1980 à 2015 elle occupe l'ancien bâtiment de l'école de chimie, situé à proximité du centre-ville.

En septembre 2015, l'École s'installe sur son site actuel au nord de la ville, dans l'ancien hôpital-sanatorium Sabourin. Le bâtiment a été entièrement transformé et adapté à ses nouvelles fonctions par le cabinet d'architectes Dubesset-Lyon.

Elle accueille chaque année environ 650 étudiants et forme au projet d'édifice, au projet urbain, à l'aménagement des territoires, à la recherche et à la programmation.

LE SITE DE SABOURIN, UN PATRIMOINE EMBLÉMATIQUE

Implanté sur les coteaux de Chanturgue, l'ancien hôpital-sanatorium a été construit entre 1932 et 1934 par Albéric Aubert, architecte des hospices de Clermont-Ferrand. L'ancien sanatorium a fait l'objet d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en mars 2000. L'arrêté d'inscription englobe les trois bâtiments d'origine du domaine, le jardin d'accompagnement et la grille d'entrée.

↳ UNE ÉCOLE ENGAGÉE !

Dans la lutte
contre les discriminations

L'ENSACF s'est engagée dans une démarche volontaire visant à mettre en œuvre l'égalité entre les femmes et les hommes et à lutter contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels. Le groupe *Agir pour l'Égalité*, composé d'étudiants, enseignants et personnels administratifs, met en œuvre une politique transversale qui se déploie dans tous les projets et dimensions de l'école : actions de prévention, dispositifs de signalement, communication et information, accompagnement des initiatives étudiantes.



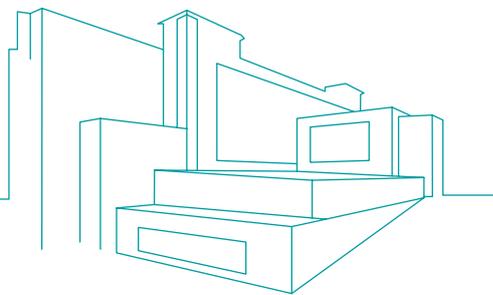
↳ ENGAGÉE...

dans la transition écologique

Consciente des enjeux environnementaux actuels et du besoin grandissant de transition écologique, l'ENSACF s'engage et agit de façon concrète !

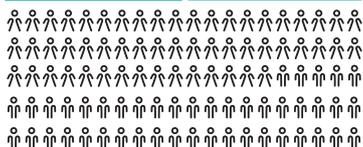
- Chantiers de reconfiguration du parc et du parking de l'École, avec l'initiative des associations étudiantes et l'implication des étudiants ;
- Plastique à usage unique proscrit à l'ENSACF sur décision du Conseil d'administration ;
- Collecte des mégots de cigarettes pour leur recyclage, grâce à des cendriers dédiés.

LES CHIFFRES-CLÉS



650
étudiants

55% de femmes 45% d'hommes



1787

dossiers d'inscription
en L1



16 000 ouvrages à la
médiathèque
460 titres de revues
nationales et internationales



8 associations étudiantes

11 500 m²

habitables répartis sur 7 niveaux

2,5 hectares

de parc



61 étudiants
étrangers
(hors mobilité)



08 voyages
pédagogiques
chaque année

01

Unité mixte
de recherche
→ 48 membres



des expositions



des conférences



des résidences



des publications

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

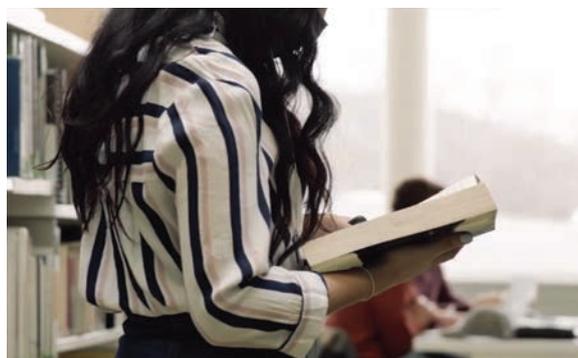
Différentes associations contribuent directement et pleinement à la vie de l'école. Elles proposent aux étudiants des activités sportives, culturelles, d'animation ou de réflexion autour de l'enseignement de l'architecture et d'une coopérative d'achat gérée par les étudiants.

- ARCH'CO_LACHARETTE
- ARCHI'MADE
- ASA
- LE BDE
- LA COOP
- LE GERMINARIUM DE SABOURIN
- SOA_SOUND OF ARCHITECTS



UNE ÉCOLE À TAILLE HUMAINE

- 1 RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE à proximité, essentiellement dédiée à l'école
- 1 MÉDIATHÈQUE + de 16 000 ouvrages mis à disposition des usagers, des revues nationales et internationales, des documents graphiques, des travaux personnels de fin d'études...
- 1 ATELIER constitué de 2 pôles : conception numérique et expérimentation des matériaux
- 1 SERVICE DE REPROGRAPHIE
- 1 SALLE D'EXPOSITION
- 2 SALLES DE TRAVAIL en libre accès
- 2 AMPHITHÉÂTRES
- 3 SALLES INFORMATIQUE dont 1 en libre accès, équipées de PC, d'imprimantes et de traceurs



AU RYTHME DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ensa

Conférence

19/10/21
18h
GRAND AMPHI

L'esthétique du chantier
Agence BAST → Bureau Architectures Sans Titre

« Un projet n'est pas une envie d'auteur mais une suite logique de choix. »

Diffusion également en direct sur la chaîne Youtube de l'ENSACF :
<https://www.youtube.com/channel/UCJKUoNrAyE83pGÉyqDlb75g>

Dans le cadre de sa mission de diffusion architecturale, l'ENSACF organise ou contribue à des expositions, des conférences, des colloques et des résidences en partenariat avec de nombreux acteurs de l'architecture, de l'urbanisme et du monde de la culture.

L'ensemble des initiatives et des manifestations est pensé et organisé en cohérence avec le projet d'établissement et les priorités données par la Stratégie nationale de l'architecture.

La Commission de valorisation de la culture architecturale de l'ENSACF propose une Biennale 2021-2023 autour de la thématique « L'architecture est un artisanat ».

Un cycle de conférences, initié en juin 2021 par Patrick Bouchain sur « Le temps long du projet », se tiendra tout au long de l'année. Ces rencontres donneront lieu, en fin de cycle à une exposition et une publication.

LA PÉDAGOGIE

L'enseignement en architecture s'inscrit dans le cadre de l'harmonisation européenne des processus d'enseignement et se décompose en trois cycles d'études : licence, master, doctorat. Le programme pédagogique de l'École s'articule autour de cinq grands axes : les ruralités, les marges, le Massif central, l'expérimentation et la pensée transcalaire.

Le premier cycle conduit au Diplôme d'Études En Architecture (DEEA) conférant le grade de licence. Il a pour objet l'initiation au projet architectural et urbain et s'articule autour d'une thématique par semestre, qui fédère l'ensemble des disciplines enseignées et construit la progressivité des connaissances :

➤ **L1 : ESPACE**

Semestre 1 : Parcourir et habiter le paysage

Semestre 2 : Espaces et usages de l'Habiter

➤ **L2 : LIEU**

Semestre 3 : Construire les espaces du commun

Semestre 4 : Hybridation habitat/édifice

➤ **L3 : MILIEU**

Semestre 5 : Milieu, métropole, territoire

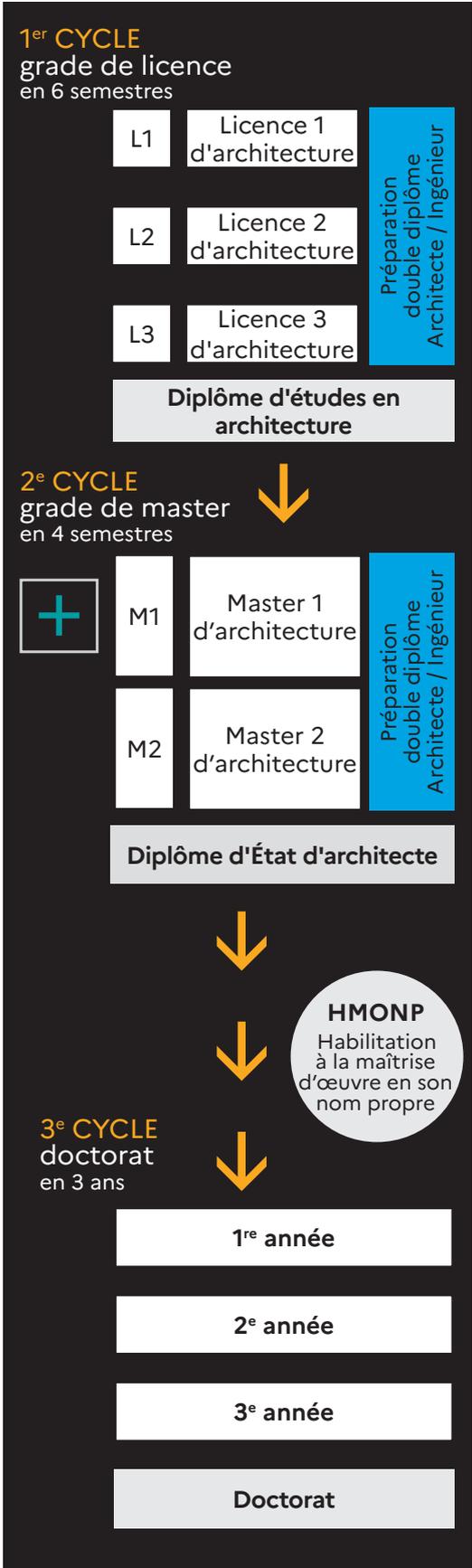
Semestre 6 : Habiter les territoires ruraux

Le deuxième cycle conduit au Diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master. Il permet à l'étudiant d'approfondir sa maîtrise du projet architectural et urbain dans l'un des quatre domaines d'étude suivants, qui s'intéressent à quatre enjeux contemporains essentiels :

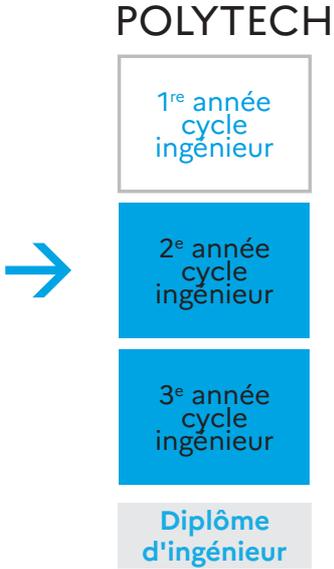
- la transition écologique pour le domaine d'étude **ETEH** (Éco-conception des Territoires et des Espaces Habités) ;
- la régénération des territoires pour le domaine d'étude **EVAN** (Entre Ville Architecture et Nature) ;
- l'héritage pour le domaine d'étude **METAPHAUR** (Mémoire et Techniques de l'Architecture et du Patrimoine Habité Urbain et Rural) ;
- les situations construites réelles avec le domaine d'étude **REX** (Réalités et Expérience).



LES DIPLÔMES ET FORMATIONS



DU Droit et Technique de l'immobilier
(4 modules - 150 h)
École de Droit / UCA



ensa
CLERMONT-FERRAND

POLYTECH
CLERMONT-FERRAND

UCA
UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne
& associés

LE CYCLE LICENCE

Le premier cycle de licence, d'une durée de 6 semestres, est construit dans une logique de progressivité pour permettre d'acquérir les bases d'une culture architecturale élargie.

La construction du programme s'appuie sur la pratique du projet architectural et urbain, la compréhension des processus de conception dans leurs apports à divers contextes et échelles, tout en favorisant les transversalités disciplinaires.

Chaque semestre de licence est thématiqué, mais se structure selon un schéma récurrent :

- 1_ Conception Architecturale et Urbaine
- 2_ Cultures et Sociétés
- 3_ Expression et Représentation
- 4_ Sciences et Techniques
- PP Parcours Personnel.

Le parcours personnel comporte les enseignements des langues vivantes, des cours de soutien (en particulier pour l'enseignement du français et de la philosophie), la possibilité de conduire un double diplôme architecte/ingénieur.

NB : Les cours de langue (anglais ou espagnol) donnent lieu, en fin de chaque semestre, à des évaluations d'acquisition des compétences, et conduisent les étudiants, selon le niveau atteint pendant le cursus, à présenter l'examen de certification correspondant (CLES, financé par l'École). Cette certification est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'État d'architecte.



LES STAGES

L'étudiant effectue deux stages au cours du cycle de licence et un stage au cours du cycle de master.

Le premier stage « **découverte et/ou suivi de chantier** » dure deux semaines et intervient en L2. Il a pour but de confronter l'étudiant à la relation avec les différents intervenants d'un chantier de construction. Il s'agit de comprendre la mise en œuvre des documents écrits et figurés de l'architecte et leur application dans le bon déroulement d'un chantier.

Le second stage de « **première pratique** » dure quatre semaines. Il a lieu en L3 et approfondit les objectifs du premier stage. Il permet aussi à l'étudiant de se faire une première opinion sur ses futurs débouchés professionnels.

Le troisième stage de « **formation pratique** » se déroule en M1. Il permet à l'étudiant de conforter ses acquis et de découvrir différents aspects de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage. Il dure huit semaines et confronte l'étudiant aux pratiques réelles de la conception et de la réalisation d'édifice.

LES VOYAGES

Des voyages d'études sont organisés par l'école à l'initiative des enseignants dans le cadre de certaines unités d'enseignement. Ils sont un complément important aux cours. À ce titre, ils revêtent un caractère obligatoire.

Les frais sont totalement pris en charge par l'école en L1. Pour les autres années, une participation est demandée aux étudiants dans des proportions qui prennent en compte les moyens disponibles et le coût global du voyage.

Ces voyages, qui se déroulent en France ou à l'étranger, ont pour objectif d'immerger les étudiants dans des territoires donnés, pour une approche concrète, fondée sur les différents aspects de la formation.



LE CYCLE MASTER

Le second cycle, d'une durée de 4 semestres a pour objectif d'amener l'étudiant à maîtriser une pensée critique :

- la conception du projet architectural de manière autonome par l'approfondissement des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux ;
- la compréhension critique des processus d'édification dans leur rapport à leur environnement et en référence aux différents usages et techniques.

Ce cycle repose sur la diversité de ses trois domaines d'étude, proposés au choix.

- Le **domaine d'étude ETEH**, Éco-conception des Territoires et des Espaces Habités, est axé sur les enjeux liés aux préoccupations environnementales ainsi qu'à l'expérimentation écologique du projet et de la conception architecturale.
- Le **domaine d'étude EVAN** (Entre Ville, Architecture et Nature) traite des métamorphoses qui traversent aujourd'hui tout autant les territoires que le métier d'architecte. Alors que les milieux rencontrent des transformations profondes et accélérées sous l'impact des évolutions sociétales et des enjeux écologiques, la profession elle aussi se reconfigure et se réinvente. La position adoptée est que l'architecture ne pourra contribuer à la régénération de ces

milieux habités qu'en étant capable, simultanément, d'affirmer sa spécificité et d'élargir et de pluraliser son spectre d'intervention, de remodeler ses outils, de tisser des liens avec d'autres champs du savoir et de l'action.

- Le **domaine d'étude METAPHAUR** (Mémoire Et Techniques de l'Architecture du Patrimoine HABité Urbain et Rural) explore les dimensions anthropologiques, culturelles et sensibles de l'héritage, de la patrimonialisation, de la réappropriation, de la reconstruction.
- Le **domaine d'étude REX** (Réalités et EXpérience) propose une pédagogie par le Faire à l'échelle d'un petit édifice : chaque Expérience sera l'occasion d'affronter l'exercice du « réel », d'éprouver des réalités concrètes, observables, quantifiables. Par une pédagogie du projet basée sur la juste réponse au réel et qui vise une interaction avec l'environnement social, politique, économique et construit dans lequel les étudiants seront amenés à exercer, le DE REX interroge les conditions d'élaboration de « la forme » au XXI^e siècle : pour qui construit-on ? dans quelle économie de moyens ? par quels langages ?

Le projet architectural tient une place centrale dans le cadre de la formation. Il s'enrichit de la présence essentielle des séminaires et du travail du mémoire, qui se réalise au moins sur trois semestres. Ce mémoire, de type universitaire, ouvre sur les modalités d'élaboration et de construction d'une démarche personnelle de recherche et peut ainsi conduire vers le 3^e cycle doctoral.

La validation des 4 semestres du cycle master, dont le dernier consacré au projet de fin d'études, permet l'obtention du Diplôme d'État d'Architecte conférant le grade de master qui atteste d'un niveau d'excellence dans le domaine de la culture architecturale.

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Les étudiants de première année de master prioritairement, et ceux de troisième année de licence dans la limite des places disponibles, peuvent effectuer une année d'étude à l'étranger dans le cadre des conventions d'échanges internationaux.

Chaque année en novembre, le bureau des relations internationales de l'école lance, auprès des étudiants de L2 et L3, un appel à candidatures pour les départs en mobilité de l'année universitaire suivante. Les demandes de mobilité et les résultats pédagogiques des candidats sont étudiés par la commission relations internationales et voyages.

↘ PAYS PARTENAIRES

Allemagne, Belgique, Danemark, États-Unis, Espagne, Italie, Mexique, Pérou, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse...

LE CYCLE DOCTORAL

La formation doctorale mène en 3 ans au doctorat en architecture après l'obtention du master.

Les étudiants de l'ENSACF peuvent préparer un doctorat en architecture ou dans les disciplines associées à l'architecture (Histoire et cultures architecturales, Sciences et Techniques pour l'architecture, Sociologie...) au sein de l'Unité Mixte de Recherche (UMR Ressources) de l'ENSACF. L'encadrement est assuré par un enseignant-chercheur titulaire d'une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR). Selon son sujet de thèse, le doctorant est également inscrit à l'Université Clermont Auvergne, pour suivre des modules (en langues, sur la méthodologie de la recherche, sur l'intégration des doctorants dans la recherche publique et privée...) soit dans l'école doctorale « Lettres, Langues et Sciences Humaines », soit dans l'école doctorale des « Sciences pour l'Ingénieur ». Des séminaires et ateliers sont également proposés par l'ENSACF dans lesquels le doctorant partage et expose ses travaux auprès de ses camarades et enseignants.

Le cycle doctoral débouche par la soutenance de la thèse permettant ainsi la délivrance du plus haut titre universitaire : le doctorat.

LA RECHERCHE

La recherche à l'ENSACF est portée par deux structures :

- L'Unité Mixte de Recherche « Ressources » ;
- Le Réseau Scientifique Thématique « Philau ».

C'est dans le cadre de l'UMR Ressources que les doctorants de l'ENSACF préparent leur thèse. Les problématiques de recherche qu'ils abordent ont donc un lien étroit avec les orientations scientifiques de l'UMR dont le programme a pour objectif de mettre en relation deux champs de connaissance correspondant à l'architecture et aux marges.

Les recherches de l'UMR Ressources privilégient :

- l'exploration des processus de conception qui, soit se déploient dans des espaces marginalisés (par exemple, territoire à faible densité humaine, enclavé ou connaissant des difficultés économiques et sociales) soit se proposent de développer des méthodologies de projets alternatives qui sont en marge des méthodes conventionnelles ou dites dans la norme.
- la mesure des processus de formations et transformations spatiales des territoires définis comme marginalisés, au travers des cycles de mutations sociales, économiques, environnementales qui les travaillent.

Le Réseau Scientifique Thématique PhilAU œuvre pour la mise en mouvement d'une exploration des liens entre architecture, urbain et philosophie. Le réseau cherche à ouvrir de nouveaux horizons de pensées, à voir et faire des mondes autrement, à saisir ce qui est à l'œuvre dans notre monde actuel, à en penser les « métamorphoses », en problématiser « les fronts de transformation » pour questionner et envisager de nouveaux penser-agir. Des interactions thématiques peuvent s'établir entre le RST Philau et l'UMR Ressources donnant alors lieu à des discussions et productions scientifiques dans des revues scientifiques par exemple.



L'HMONP ANNÉE DE PROFES- SIONNALISATION

La formation conduisant à l'habilitation de l'architecte diplômé d'État à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre comprend et associe :

- ↳ des enseignements théoriques, pratiques et techniques, délivrés au sein de l'ENSACF : deux périodes de formation complémentaire totalisant un minimum de 150h d'enseignement et permettant l'obtention de 30 crédits ECTS « théorie ». La première période permet de préparer la mise en situation professionnelle, la seconde d'en exploiter les enseignements dans le cadre des objectifs institutionnels ;
- ↳ une mise en situation professionnelle encadrée qui s'effectue dans les secteurs de la maîtrise d'œuvre architecturale et/ou urbaine, d'une durée de 6 mois minimum à temps complet.

UNE ÉCOLE AUX PARCOURS MULTIPLES

LES DIPLÔMES COMPLÉMENTAIRES

➤ Préparation au double diplôme architecte et ingénieur

Le partenariat entre l'ENSACF et le département de génie civil de Polytech Clermont-Ferrand permet aux étudiants d'obtenir le diplôme d'État d'architecte et le diplôme d'ingénieur en Génie civil en sept années d'études. La condition requise est d'être titulaire d'un baccalauréat scientifique.

Des cours complémentaires à sa formation (150h en licence et 100h en master) permettent à l'étudiant de maîtriser les outils mathématiques et physiques nécessaires pour une intégration en 2^e année d'école d'ingénieur.

À l'issue du diplôme d'État d'architecture, le candidat peut donc en deux ans obtenir le diplôme d'ingénieur de Polytech Clermont-Ferrand.

➤ Le diplôme d'université du droit immobilier

Il s'agit d'une formation aux activités économiques ou juridiques en relation avec l'urbanisme, la construction, le logement ou l'environnement. Accessible aux diplômés ou aux élèves inscrits en master d'école d'architecture, elle permet d'intégrer un service juridique, de préparer et suivre des programmes ou des marchés immobiliers et de les commercialiser. À Clermont-Ferrand, cette formation est assurée par l'École de Droit de Clermont-Ferrand.





MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toutes les modalités d'inscription via

- Parcoursup
- Équivalence
- Études en France

sont détaillées sur le site

www.clermont-fd.archi.fr

Vos contacts à la scolarité :

isabelle.barou@clermont-fd.archi.fr
celine.bouyon-trescarte@clermont-fd.archi.fr
anne-valerie.giron@clermont-fd.archi.fr
lorraine.dujardin@clermont-fd.archi

